

VOIRIE

Rue Aristide Hurbiez : travaux de marquage au sol pour extension de la zone bleue le 5 mars

Pour faciliter les travaux de marquage au sol pour extension de la zone bleue rue Aristide Hurbiez le 5 mars 2024 pour la Ville de Béthune, la circulation sera restreinte, il sera interdit de stationner le long et aux abords du chantier et la vitesse sera limitée à 30km/h, tous véhicules gênants feront l'objet d'une mise en fourrière par la Police Municipale

Consequences: Limitation de vitesse
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier
Circulation restreinte

Lieux concernés: Rue Aristide Hurbiez



SOURD OU MALENT



1 CLIC

